



Paris, le 21 Février 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les médecins pathologistes s'inquiètent d'une remise en question du Plan Cancer et de l'avenir de leur spécialité

Le Syndicat des Médecins Pathologistes Français (SMPF) partage les récentes inquiétudes exprimées par le Pr Patrice Viens, Président de la fédération UNICANCER, et les Pr Dominique Maraninchi et Pr Fabien Calvo dans le rapport « *150 ans de recherche sur le cancer en France* », relatives à l'avenir du Plan Cancer.

Le Plan National de Santé Publique (PNSP), qui sera révélé par la ministre des Solidarités et de la Santé en mars prochain, a pour objectif d'assurer la cohérence entre les différents plans nationaux. Une potentielle « fusion » de ces plans en un grand plan global pourrait ainsi mener au non-renouvellement du Plan Cancer.

Une mobilisation sans faille des pouvoirs publics est nécessaire dans l'élaboration du prochain Plan Cancer

Cette éventualité crée une véritable incertitude pour les acteurs de la cancérologie. « *Les médecins anatomocytopathologistes, libéraux et hospitaliers, en tant que professionnels de santé clés du diagnostic et du suivi des patients atteints de cancer, s'inquiètent vivement d'un désengagement de l'Etat vis-à-vis du cancer* » souligne le Dr Frédéric Staroz, Président du SMPF. Avec 400 000 nouveaux cas de cancers et 150 000 décès en France en 2017¹, le SMPF appelle ainsi de ses vœux les pouvoirs publics à réaffirmer l'importance de la lutte contre le cancer comme enjeu majeur de santé publique, à garantir la continuité d'une prise en charge efficace et par là même à traduire cette importance à travers un Plan cancer 4.

Les médecins pathologistes, professionnels incontournables du parcours de soins en cancérologie sont mobilisés en faveur de la lutte contre le cancer

L'anatomie et cytologie pathologiques, au carrefour de la clinique, de l'imagerie et de la biologie, du soin et de la recherche, tient une place particulière dans le parcours de soins du patient en cancérologie. « *La spécialité concentre aujourd'hui 95 % des diagnostics de cancer ; mais outre sa portée diagnostique, un acte d'ACP vise également à guider la stratégie thérapeutique et la prise en charge du patient par les autres médecins spécialistes (oncologues, gynéco-obstétriciens, etc.)* » rappelle le Dr Staroz, qui précise : « *Ce rôle est évidemment renforcé par l'émergence des thérapies ciblées et de la médecine personnalisée* ». Or, aux inquiétudes relatives à l'avenir du Plan Cancer s'ajoutent celles liées à l'arrivée et la montée en puissance de fonds de pension et fonds d'investissement actionnaires de consortium internationaux de biologie médicale qui sont en train de faire progressivement basculer la spécialité dans un mouvement de financiarisation extrêmement préoccupant. « *Il y a urgence à ce que notre spécialité, attaquée de toute part, se dote d'un statut protecteur. Un consensus existe au sein de toute notre profession et nous avons transmis des propositions très*

¹ Source : Institut National du Cancer, *Projection de l'incidence et de la mortalité en France métropolitaine en 2017*, décembre 2017

concrètes aux tutelles » indique le Président du SMPF, qui constate pour le moment un manque de réaction au sein du ministère de la santé.

Les médecins pathologistes entendent évidemment rester mobilisés au quotidien au profit du diagnostic médical, de la définition des stratégies thérapeutiques et du suivi des patients, mais attendent des autorités un signal clair et encourageant.

A propos du Syndicat des Médecins Pathologistes Français

Le SMPF, seul syndicat de médecins spécialisés en anatomo-cytopathologie, rassemble et représente les pathologistes libéraux et publics. Il a vocation à étudier toutes les questions professionnelles se rapportant à la spécialité d'Anatomie et de cytologie pathologiques. En lien étroit avec les différentes parties prenantes du système de santé, il défend et promeut les intérêts de la spécialité, au service des patients et de l'organisation des soins sur le territoire français.

Contact presse :

Dr Frédéric STAROZ

Président du SMPF

Tel : 01 44 29 01 24

Mail : secretariat@smpf.info